

Apostrophe 45, 25 juillet 2014

 De l'ombre à la lumière
Publié sur Apostrophe45 (<http://apostrophe45.fr>)

De l'ombre à la lumière

ven. 25/07/2014 - 21:41 | Anthony Gautier
Société



Image: [1]

PRISON - Après 30 mois de travaux, le centre pénitentiaire d'Orléans-Saran a, si l'on peut dire, ouvert ses portes. D'abord aux 69 premiers détenus dont la plupart sont arrivés tout droit de la prison parisienne de la Santé, fermée temporairement jusqu'en 2016 pour travaux. Puis aux officiels, Christiane Taubira, ministre de la Justice, en tête. Le centre pénitentiaire d'Orléans-Saran vient donc remplacer l'actuel établissement pénitentiaire désormais inadapté et prêt à être vendu par les domaines de l'Etat. Ainsi, cet établissement moderne « et lumineux », d'une superficie de 20 hectares, dispose de 768 places réparties sur sept bâtiments pour un montant global de 95 millions d'euros. La nouvelle prison, comme il convient aujourd'hui de la qualifier, accueillera également les détenus de la maison d'arrêt de Chartres et d'Orléans, dont les fermetures sont prévues d'ici l'automne.

« Je ne peux pas garantir que cette prison ne sera pas surpeuplée »

À peine les premières portes refermées que les syndicats de surveillants ont déjà fait part de leurs craintes, estimant que le centre saranais pourrait très rapidement être en proie à une surpopulation carcérale. *« Je ne peux pas garantir que cette prison ne sera pas surpeuplée »,* a répondu la garde des Sceaux. *Car les décisions d'incarcération sont prises par l'autorité judiciaire.* » Et ne relèvent en aucune manière de sa responsabilité. Mais, en filigrane, elle aussi redoute ce fléau. Même si « c'est dans les maisons d'arrêt qu'on a, en général, le plus de risques de surpeuplement », tempère-t-elle. Il en va toutefois de la mise en œuvre de sa politique - la fameuse réforme pénale - et de sa réussite. *« Dans un établissement surpeuplé, les conditions de surveillance, de maîtrise des risques de violence ou de tension, ainsi que la préparation à la sortie des détenus et les activités mises à disposition sont rendues plus compliquées »,* explique Christiane Taubira.